CAFE
WAGNER
ASSURES EMPLOYES
Pour une vraie Sécurité Sociale
DOUVOIR D'ACHA
ECTIFS
ES ET LA DEFENS
E PUBLIC

ELEMENTS POUR UNE ANALYSE DE CLASSE EN FRANCE

L'existence à côté de la bourgeoisie et de la classe ouvrière d'un ensemble important de couches habituellement qualifiées de *«petites bourgeoises»*, a de tout temps posé des problèmes complexes, tant théoriques que pratiques, au mouvement révolutionnaire. Pendant longtemps, ils ont été dominés par la question paysanne et celle de la lutte des classes à la campagne. L'évolution des sociétés capitalistes développées a fait perdre de son acuité à cette question, sans la régler sur le fond. Mais elle en a soulevé d'autres avec le développement numériquement important des employés, fonctionnaires, techniciens...

LE simple dénombrement de ces catégories dans la France d'aujourd'hui permet de prendre conscience de l'ampleur du problème : les employés représentant 22 % de la population active, les ingénieurs, cadres et techniciens 15 %, les enseignants et professions intellectuelles 7 %, les paysans 6 %, les petits commerçants 4 %, les artisans 3 %, les professions libérales 1 %, soit ensemble 58 %, contre 34 % pour la classe ouvrière.

Cette question présente également un enjeu considérable à un double titre.

Sur le plan idéologique et théorique : la croissance de ces couches nouvelles dont l'appartenance de classe n'est pas définie clairement, leur rôle important dans la vie économique et sociale, ne nécessitent-ils pas une remise en cause des analyses marxistes «traditionnelles» ? N'assiste-t-on pas à une dilution des antagonismes de classes fondés sur l'exploitation capitaliste, à leur transformation en d'autres contradictions, prenant leur source par exemple dans les relations de pouvoir au sein des institutions sociales, contradictions qui d'ailleurs se retrouveraient peu ou prou dans toutes les sociétés, y compris les sociétés socialistes ?

Sur le plan politique : quelle place accorde-t-on à ces couches dans le processus de transformation de la société ? Quel type d'alliance nouer, et sur quelles bases ? Et même, le rôle moteur et dirigeant de la classe ouvrière ne correspond-il pas, au fond, qu'à une pétition de principe ?

UN SUJET CONTROVERSE

Toutes ces questions ont donné lieu à une abondante littérature et comme il se doit, aux réponses les plus diverses.

Citons d'abord C. Baudelot qui a rassemblé et analysé une masse considérable d'informations statistiques et économiques sur les classes sociales en France (1) (2)*. Il propose de prendre pour critère de délimitation de la petite bourgeoisie la perception de la plus-value rétrocédée par la bourgeoisie, dont il estime le montant à partir du coût de reproduction de la force de travail. Les employés ne percevant pas de plus-value devant être regroupés dans un *«quasi-prolétariat»*, la petite bourgeoisie se compose de trois fractions nettement distinctes : les commerçants et professions libérales, les cadres des services publics (y compris les enseignants), et les ingénieurs et cadres des entreprises privées.

Chez d'autres sociologues, l'utilisation massive de statistiques conduit à des analyses caricaturales. Significative est à cet égard l'étude entreprise par l'IRIS, institut dirigé par J. Attali (3), qui aboutit à un regroupement des catégories socio-professionnelles (nomenclature utilisée par l'Insee) en fonction de critères choisis au gré — nous pourrions dire au hasard — des informations disponibles, et dont on trouvera un échantillon dans l'encadré ci-contre.

Ce souci d'objectivité, le refus de tout discours idéologique a priori est, en apparence, poussé à l'extrême par l'école américaine de sociologie, avec laquelle convergent nombre de sociologues influencés par le structuralisme. L'analyse des classes s'efface derrière la *«théorie des organisations»*, qui prétend étudier les relations sociales dans les institutions, qu'il s'agisse d'une entreprise , de l'Etat ou d'un parti politique, en dehors de toute référence à leur finalité. Celles-ci seraient le

** Dans tout l'article les notes renvoient à la bibliographie donnée en annexe. Si nécessaire on a précisé la page à laquelle se trouve l'extrait cité, d'après l'édition utilisée.*

lieu de luttes de pouvoirs, de *«conflits institutionnels»*, qui se substituent aux concepts d'exploitation et de lutte des classes. Sous couvert d'une critique des *«sociétés industrielles»*, auxquelles sont amalgamées les sociétés socialistes, des sociologues tels que Illich (4), M. Crozier (5), A. Touraine (6), nient en fait la nécessité de la suppression capitaliste, reléguée au rang d'un changement illusoire sans prise sur les véritables causes des inégalités sociales.

Giscard et les hommes au pouvoir en France ne répugnent pas à faire référence à de tels discours. Mais des gens se réclamant du marxisme, devant l'apparition de phénomènes nouveaux ou la redécouverte de phénomènes anciens, se retrouvent en convergence avec tout ou partie de ces thèses. Ainsi la dégénérescence de l'URSS, le fonctionnement du PCF, les conduisent à voir la source du mal dans la bureaucratie et la *«dictature des appareils»*. Les difficultés des luttes ouvrières depuis 1976, faisant ressortir l'essor de mouvements (écologie, femmes, régions, ...) dans lesquels la petite bourgeoisie tient une grande place, l'échec de la gauche même que d'aucuns, toujours à la recherche d'une classe ouvrière mythique, identifiaient au mouvement ouvrier, les conduisent à s'interroger sur la pertinence des analyses en termes de classes, et sur le rôle et la place de la classe ouvrière. Pour certains les délimitations se font, en fin de compte, entre la *«gauche»*, tous ceux qui *«refusent le système»*, qui *«sont en révolte»*, et ceux qui *«acceptent leur sort»* (cf par exemple certaines positions publiées dans la revue *Parti Pris*). Pour d'autres il faut aller plus loin, comme par exemple ce courant du PSU pour qui la contradiction fondamentale est entre les *«compétents»* et les *«exécutants»*.

A l'opposé, d'autres travaux s'en tiennent strictement aux textes classiques du marxisme, dans lesquels ils recherchent une interprétation complète de la structuration sociale dans les pays capitalistes développés.

Certains de ces travaux, réalisant une compilation assez complète de l'œuvre de Marx, ne manquent pas d'intérêt en tant que tels, comme par exemple l'ouvrage d'A. Berthoud (7) ou l'article d'Ian Gough (8). Mais les limites des résultats auxquels ils aboutissent sont en général à la mesure de leur démarche. Significatif est à cet égard l'ouvrage de G. Duménil (9) qui conclut — en toute rigueur : *«On conservera ici à la personne du cadre et de l'employé son ambiguité. A la constatation de l'hybridité du groupe social — répandue dans les esprits au point de devenir banalité — on a cherché à donner un contenu et donc une signification. L'ambiguité n'a pas été levée, mais spécifiée.»*.

Le point commun de ces études est en effet que, partant d'une interprétation littérale et restrictive (nous reviendrons sur ce point) de Marx, elles rejettent en dehors des deux seules catégories auxquelles est vraiment reconnu le caractère de classe à part entière (la bourgeoisie et le prolétariat) une masse énorme et hétéroclite qui résiste à toute analyse marxiste rigoureuse et à laquelle il ne reste plus dès lors qu'à reconnaître une seule caractéristique : l'ambiguïté.

N. Poulantzas, qui est un des chercheurs qui a le plus approfondi la question (10) n'échappe pas à cette faiblesse. S'en tenant à une interprétation abstraite et rapide des critères marxistes qui fondent la caractérisation de la situation de classe, il leur retire toute efficacité concrète. La petite-bourgeoisie n'apparaît plus alors qu'en négatif des deux classes fondamentales. Privé des outils marxistes les plus solides il est ainsi conduit pour analyser ce vaste ensemble à recourir exclusivement à des critères idéologiques ou à d'autres facteurs habituellement utilisés par les sociologues empiristes (origine sociale, formation scolaire, ...). La conclusion qu'il en tire — l'existence d'une seule classe petite-bourgeoise — paraissant comme il se doit insatisfaisante, il introduit la notion de *«polarisation»* : la petite-bourgeoisie est écartelée entre les deux classes fondamentales en fonction de la lutte des classes. Selon quelles lignes de forces ? Aucune réponse n'est donnée, ne peut être donnée à cette question pourtant décisive, puisque la petite-bourgeoisie constitue malgré tout une seule et même classe. Le type d'alliance qui se dessine ainsi est clair : la *«chance historique de la révolution socialiste en France»* c'est la *«polarisation de la petite-bourgeoisie vers des positions de classe prolétariennes»* et celle-ci *«dépend de la représentation, et non simplement de la «prise en charge» — comme un boulet qu'on traîne au pied — de la petite-bourgeoisie par les organisations de lutte de classe de la classe ouvrière elles-mêmes»*. N. Poulantzas converge ainsi vers les thèses du PCF sur l'*«union du peuple de France»* qu'il prétendait combattre.

Le PCF se présente en effet lui aussi comme soucieux d'orthodoxie : soulignant que *«le critère déterminant de l'appartenance à la classe ouvrière est la création de plus-value dans la sphère de la production matérielle»*, il récuse toute idée de classe petite-bourgeoise : *«les couches «intermédiaires» ne constituent pas une ou plusieurs classes sociales au sens strict du terme. Il n'y a pas de classe moyenne mais un ensemble de couches sociales différenciées qui se situent dans une position intermédiaire»* (11)... mais qui présentent la caractéristique commune d'être victimes de la fraction monopoliste de la bourgeoisie. C'est avec cette constellation de couches allant du petit paysan au cadre supérieur et sur la base de leurs intérêts supposés communs que la classe ouvrière est censée s'allier sous la haute direction du PCF.

Ce rapide examen de quelques unes des thèses les plus répandues sur la *«petite-bourgeoisie»* souligne la nécessité de clarifier au préalable notre démarche et notre méthode.

NOTRE DEMARCHE

Le concept de classe a été galvaudé au point qu'il n'est guère de sociologue qui ne l'utilise, même si c'est, concession faite à la mode, en tant que synonyme de catégorie socio-professionnelle.

Le concept de classe a pourtant une signification précise, scientifique, mais qu'on ne saurait détacher de son objet : la lutte des classes et la lutte pour la Révolution Prolétarienne.

L'objet de toute analyse de classes est fondamentalement de déterminer *«qui sont nos amis, qui sont nos ennemis»* selon la formule de Mao Zedong (12). Autrement dit quelles sont les forces qui appuie-

ront fermement le processus de transformation révolutionnaire de la société, celles qui peuvent s'y rallier mais avec lesquelles des contradictions subsisteront, et celles enfin qui s'y opposeront. C'est bien là *«une question d'une importance primordiale pour la Révolution»* (12).

Rappeler cet objectif détermine les grandes lignes de notre méthode.

1 - Il ne s'agit pas pour nous de nous livrer à un exercice de classification gratuit, de distinguer des catégories plus ou moins homogènes d'après leurs revenus ou leur comportement *«en général»*. L'analyse de classes renvoie à un projet politique, celui de l'abolition du capitalisme et de l'instauration de la dictature du prolétariat, et a une signification politique en tant que telle : fournir la base théorique des alliances de classes qui pourront se nouer dans le processus pour la Révolution et pour la transformation socialiste de la société. Aussi ne peut-on se contenter de souligner l'ambiguïté, ou l'instabilité, d'une petite-bourgeoisie polarisée ou non. Ce qui pourrait être acceptable, non pas théoriquement mais pratiquement, pour une catégorie très minoritaire ne l'est plus quand il s'agit de la moitié de la population active. L'analyse doit au contraire mettre en évidence le plus finement et le plus rigoureusement possible les catégories avec lesquelles une alliance est possible, et dans quelles conditions.

2 - pour faire cette analyse nous nous fondons sur le marxisme-léninisme. C'est-à-dire, non pas sur un dogme intangible qui serait définitivement constitué, mais sur un corps de principes scientifiques dont il s'agit, non de prouver la validité, mais de se servir dans toute sa profondeur pour l'étude d'une situation concrète.

3 - Notre analyse se rapporte en effet à une situation concrète : celle de la formation sociale française d'aujourd'hui. En tant que pays capitaliste du second monde, sa structuration sociale présente des caractéristiques générales, communes aux pays ayant connu une domination de longue durée du capitalisme, mais elle présente également des caractéristiques propres qu'il convient de saisir dans toute leur complexité. On ne peut se contenter d'une analyse générale du mode de production capitaliste : toute formation sociale résulte d'un processus de constitution historiquement déterminé, marqué par l'existence, ou la subsistance, de classes diverses à côté des deux classes fondamentales de toute société capitaliste.

Faire l'analyse de classes de la société française: une tâche indispensable pour la révolution

C'est dire que nous ne chercherons l'existence des classes sociales ni dans les statistiques de fréquentation des salles de spectacle, comme le font les empiristes, ni entre les pages du *Capital,* comme le font les dogmatiques.

Précisons ce dernier point : K. Marx, qui est celui qui a le plus contribué à forger les concepts utilisés, n'a jamais élaboré complètement sa conception des classes sociales. Le chapitre du *Capital* qui devait traiter cette question, le dernier de l'ouvrage publié sous la direction de F. Engels, est en effet resté inachevé, à peine ébauché. De nombreux éléments peuvent être extraits de l'ensemble de son œuvre, mais celle-ci est extrêmement vaste et a été élaborée dans des conditions très diverses, si bien que leur interprétation est délicate et souvent empreinte d'incertitude. Se cantonner à une simple exégèse sous prétexte d'orthodoxie supprime ce qui fait du marxisme-léninisme une théorie révolutionnaire : sa capacité à analyser la réalité concrète pour la transformer.

Il convient donc d'utiliser les divers éléments que Marx nous a légués dans le cadre du système scientifique et cohérent que constitue le marxisme-léninisme, en s'efforçant de comprendre sous quelles formes concrètes ils s'appliquent ou se présentent dans la formation sociale française d'aujourd'hui. On s'efforcera également de fonder aussi rigoureusement et aussi précisément que possible les délimitations de classes que nous mettrons en évidence.

4 - Notre objectif n'est pas de prévoir le comportement de tel ou tel individu, ou d'une catégorie plus ou moins marginale, mais d'apprécier comment des groupes sociaux, numériquement assez vastes, peuvent se situer par rapport au processus révolutionnaire. Cette attitude dépend évidemment aussi de celle qu'adopteront à leur égard les forces qui conduiront la révolution.

Et c'est bien à la définition de cette politique envers les différentes classes sociales qu'une analyse de classes doit contribuer. Le marxisme nous apprend que, stratégiquement, l'analyse des classes sociales est fonction de l'intérêt qu'el-

les ont à la transformation révolutionnaire de la société, c'est-à-dire de leur situation objective dans l'ensemble des contradictions qui fondent la formation sociale française. C'est pourquoi la base, le point de départ de notre analyse de classes sera l'examen de la situation objective des groupes sociaux dans les rapports de production. Suivant la citation célèbre de Lénine : *«On appelle classes, de vastes groupes d'hommes qui se distinguent par la place qu'ils occupent dans un système historiquement défini de production sociale, par leur rapport* (la *plupart du temps fixé et consacré par les lois*) *vis à vis des moyens de production, par leur rôle dans l'organisation sociale du travail, donc, par les modes d'obtention et l'importance de la part de richesses sociales dont ils disposent. Les classes sont des groupes d'hommes dont l'un peut s'approprier le travail de l'autre, à cause de la place différente qu'il occupe dans une structure déterminée, l'économie sociale.»* (14)

Nous examinerons successivement les trois composantes des rapports de production : rapports de propriété, rôle dans l'organisation sociale du travail, rapports de répartition. Cet examen, qui nécessitera de préciser certains concepts en tenant compte de la situation concrète à laquelle ils sont appliqués, nous fournira pour chaque composante plusieurs délimitations. La combinaison de ces délimitations nous permettra d'identifier les groupes sociaux dont la situation est homogène dans les rapports de production.

5 - Mais notre objectif étant d'apprécier les comportements de ces groupes sociaux par rapport au processus révolutionnaire, il est nécessaire, dans un deuxième temps, d'étudier de manière plus détaillée chacun de ces groupes sociaux en prenant en compte les facteurs idéologiques et politiques. Il s'agira alors de vérifier la pertinence de la première classification, éventuellement de procéder à des regroupements, ou de distinguer à l'intérieur d'une même classe des fractions de classe. Cette deuxième étape nécessite un examen plus délicat, et surtout des éléments .d'enquête concrets, portant sur des aspects très divers (cohésion, histoire de la constitution des classes, comportements politiques et sociaux, ...).

L'ANALYSE DES RAPPORTS DE PRODUCTION

Le rapport aux moyens de production

Il comprend lui-même deux aspects, qui sont liés :

- la propriété des moyens de production,
- la séparation d'avec les moyens de production.

La propriété d'un bien est caractérisée par l'exercice d'un certain nombre de pouvoirs vis-à-vis de ce bien : pouvoir disposer de son usage, décider de son utilisation, percevoir les revenus que celle-ci procure, le céder provisoirement ou définitivement à d'autres personnes. L'étendue et les modalités d'exercice de ces pouvoirs sont généralement codifiées par la loi, et peuvent être très diverses. Par exemple en France il n'existe pas moins d'une trentaine de formes juridiques distinctes pour les entreprises, depuis la propriété individuelle jusqu'à la société par actions, en passant par la coopérative, les sociétés en commandite, ... Chacun de ces régimes spécifie les règles de répartition des pouvoirs attachés à la propriété entre les différentes personnes ou groupes de personnes qui y participent.

Dans le mode de production capitaliste la tendance générale va à la séparation des fonctions d'avance du capital, concrétisées par la détention des titres juridiques de propriété auxquels sont attachés les droits de participation au profit, et les fonctions de direction de la gestion du capital. Aussi utilise-t-on souvent des termes différents pour les distinguer : propriété juridique pour les premières, possession pour les secondes. Bien que relevant toutes les deux de la propriété elles peuvent être détenues, et le sont le plus souvent, par des groupes de personnes distincts. Par exemple dans les sociétés anonymes par actions la propriété juridique peut être extrêmement dispersée (plusieurs millions d'actionnaires parfois), tandis que la possession reste entre les mains d'un groupe très limité de personnes, qui ne sont pas toujours actionnaires. Cette séparation est la source de contradictions entre propriété juridique et possession, la tendance étant à la concentration de l'essentiel des pouvoirs du côté du deuxième pôle, entre les mains des administrateurs du capital. Le cas limite, qui fait annoncer par certains la fin des capitalistes au profit d'une *«technostructure»* de managers choisis pour leur seule compétence, est celui des groupes financiers dits *«autocontrôlés»*, qui par le biais de leurs filiales possèdent leur propre capital. Le conseil d'administration de la société qui est à la tête du groupe échappe alors largement au contrôle des actionnaires. Ce cas, fréquent aux USA, se rencontre également en France (par exemple le groupe Paribas). Un autre cas, important en France, de séparation de ces fonctions est celui des entreprises nationalisées (dont le statut juridique est d'ailleurs extrêmement divers).

Que dans le rapport de propriété ce soit l'aspect possession qui soit devenu prédominant, que les individus qui la détiennent aient souvent le statut de salarié, ne change rien quant à l'une des caractéristiques fondamentales du mode de production capitaliste qui est que la propriété des moyens de productions (c'est-à-dire l'essentiel des pouvoirs correspondants) est détenue par un groupe réduit et clairement délimité d'individus.

Ce dernier point doit être précisé : jusqu'à quel niveau hiérarchique dans l'entreprise capitaliste s'étend ce groupe exerçant la propriété ? Les cadres, voire les employés, ne participent-ils pas eux aussi de la propriété ?

G. Duménil (9) tend nettement à répondre par l'affirmative : *«... au gré de la transformation des rapports de production, le corps des cadres et employés se mue de «valet» qu'il était principalement — à titre collectif — à une étape historique donnée, en «substitut» qu'il devient à titre principal lorsque le capitaliste actif a totalement disparu.»*

Nous reviendrons sur le rôle des cadres et employés mais nous récusons d'ores et déjà cette conception :

— sur le plan théorique : même si la propriété est constituée de

pouvoirs divers, ceux-ci sont clairement définis (en particulier juridiquement) et ne peuvent être confondus avec ceux qui sont délégués, dans des conditions et des limites déterminées, aux cadres et aux employés. Ces derniers ne participent pas aux décisions : ils les appliquent.

— sur le plan pratique : même si dans les faits les responsabilités ne sont pas toujours clairement assumées, elles sont délimitées y compris nominativement, en regard de la loi (utilisation des fonds, responsabilité en cas de faillite, accidents du travail, ...) et des propriétaires de l'entreprise. En général les *«cadres dirigeants»* (l'appellation est d'usage courant) se différencient nettement des cadres supérieurs (qui correspond à une classification beaucoup plus floue) par leur contrat de travail, le montant de leurs salaires, la participation aux bénéfices, ...

Le rôle dans l'organisation sociale du travail

Du point de vue qui nous intéresse ici, ce critère ne concerne que les travailleurs salariés.

Le rôle dans l'organisation sociale du travail recouvre différents aspects, selon le niveau auquel on se place :

— rôle dans le procès de travail immédiat, c'est-à-dire à l'intérieur du collectif de travail

— rôle dans l'unité de production, c'est-à-dire dans le cadre organisé pour l'accumulation qu'est l'entreprise capitaliste

— rôle dans la production sociale dans son ensemble.

Nous allons examiner successivement ces trois niveaux.

1 - AU NIVEAU DU PROCES DE TRAVAIL

L'organisation du procès de travail s'est transformée progressivement depuis l'atelier artisanal, en passant par la manufacture, et n'a atteint pleinement ses caractéristiques capitalistes que dans la grande industrie. En même temps que s'établit une séparation de plus en plus complète entre le travailleur et son moyen de travail (l'organisation de la production se fait en fonction des machines, et ce sont elles qui déterminent le rythme du travail), le procès de travail nécessite un nombre croissant de travailleurs, entre lesquels existent des rapports de coopération techniquement, et socialement déterminés.

«En même temps que se développe la subordination réelle du travail au capital, c'est-à-dire au mode de production spécifiquement capitaliste, c'est non pas le travailleur individuel, mais une force de travail socialement coordonnée qui devient l'agent réel du procès de travail dans son ensemble. Les diverses forces de travail qui coopèrent et constituent la machine productive totale participent diversement au processus immédiat de la production des marchandises (ou mieux des produits), la tâche des uns étant surtout physique, des autres intellectuelles, ... Si l'on considère le travailleur collectif qu'est l'atelier, son activité coordonnée se matérialise directement dans un produit collectif, et il importe peu que la fonction du travailleur individuel, rouage du travail collectif, soit plus ou moins proche du simple travail manuel.» 16 p.226 .

Les ouvriers, employés, ingénieurs et techniciens dont la force de travail est ainsi directement mobilisée dans le procès de production, et est indispensable à son accomplissement, participent également de ce *«travailleur collectif»*, et cette appartenance fonde leur unité sur un aspect.

Mais par ailleurs la division du travail qui s'instaure à l'intérieur même de ce collectif n'est pas quelconque, elle répond à des nécessités techniques et sociales. Et elle fonde ainsi la différenciation du collectif en deux catégories de travailleurs : entre ouvriers et employés directement employés à l'exécution des opérations de production d'une part, et les ingénieurs et techniciens à qui reviennent la conception et le contrôle d'autre part. Cette distinction repose sur :

— la division entre conception et exécution, qui est pour partie la manifestation au cœur même du procès de production de la division entre travail manuel et travail intellectuel. Alors que la grande masse des ouvriers est dépossédée des connaissances sur le procès de production qu'ils mettent en œuvre, celles-ci sont concentrées entre les mains des ingénieurs et techniciens, auxquels elles fournissent la légitimation et la base de leurs pouvoirs dans l'atelier.

— le fait que l'organisation technique du procès de production dont la conception et la maitrise reviennent largement aux ingénieurs et techniciens, n'est pas neutre. Elle est marquée par le caractère capitaliste de la production et ses impératifs de rendement, d'économie sur les conditions de travail, de mépris de la sécurité, ...

«Les puissances intellectuelles de la production se développent d'un seul côté parce qu'elles disparaissent sur tous les autres. Ce que les ouvriers parcellaires perdent se concentre en face d'eux dans le capital. La division manufacturière leur oppose les puissances intellectuelles de la production comme la propriété d'autrui, et comme le pouvoir qui les domine. Cette scission commence à poindre dans la coopération simple, où le capitalisme représente vis à vis du travailleur isolé l'unité et la volonté du travailleur collectif ; elle se développe dans la manufacture, qui mutile le travailleur au point de le réduire à une parcelle de lui-même ; elle s'achève enfin dans la grande industrie qui fait de la science une force productive indépendante du travail et l'enrôle au service du capital.» (17)

L'organisation du travail telle qu'elle se manifeste dans la grande industrie capitaliste (elle existe ailleurs que dans les branches industrielles proprement dites) impose des caractéristiques particulières quant à la parcellisation des tâches, la réduction de l'autonomie des travailleurs, la détermination et le contrôle du rythme de travail, ... Aussi de ce point de vue les travailleurs qui y sont soumis peuvent-ils être distingués de ceux qui, tout en exécutant eux aussi des opérations de production, le font dans le cadre d'une organisation du travail relevant de l'artisanat ou de la manufacture. Cette différence, dans la mesure où elle porte non sur la place occupée dans les rapports de production, mais sur les modalités concrètes sous lesquelles ceux-ci se présentent, est secondaire. Il conviendra toutefois de vérifier si elle est susceptible d'introduire une différenciation complémentaire.

2 - AU NIVEAU DE L'UNITE DE PRODUCTION

Dans l'entreprise capitaliste, qui est le cadre dans lequel s'organise et s'effectue l'accumulation, existent, à côté des travailleurs qui participent directement au procès de production, d'autres travailleurs chargés de tâches qui, tout en n'étant pas indispensables techniquement à la production, sont néanmoins nécessaires socialement pour l'accaparement et la réalisation de la plus-value.

Il s'agit des fonctions de surveillance des travailleurs (contremaîtres, chefs d'équipe, ...), de gestion du personnel, de comptabilité, de facturation, financières, juridiques, de prospection commerciale, de publicité, ... exercées par des cadres ou des employés administratifs. Ces fonctions proviennent du caractère antagonique de la relation entre le capital et le travail, ou sont rendues nécessaires pour la réalisation et l'appropriation capitaliste de la plus-value. Elles sont directement liées au caractère capitaliste de la production sociale. Il s'agit de tâches relevant de la fonction du capital, et dont le capitalisme confie l'exécution à des salariés. Dans les petites entreprises, où la division du travail n'est pas très poussée, elles sont d'ailleurs souvent exercées par le capitaliste ou un membre de sa famille.

Ces travailleurs se distinguent donc clairement, de par leur rôle dans l'organisation sociale du travail, de ceux qui participent directement au procès de production.

A l'intérieur même de cet ensemble, il convient encore d'effectuer la distinction entre les agents qui sont chargés de concevoir, de contrôler et d'organiser ces tâches d'administration et de gestion (les cadres administratifs) et ceux qui sont chargés de les exécuter selon leurs directives (les employés administratifs). Cette distinction est fondée sur des considérations analogues à celles qui ont été développées précédemment. Elle est souvent moins accentuée dans la pratique essentiellement parce que la taille des services administratifs et la nature des tâches qui y sont effectuées ne permettent pas, au même degré, d'imposer des formes d'organisation du travail analogues à celles qui existent dans la grande industrie. Mais elle n'en existe pas moins.

3 - AU NIVEAU DE LA PRODUCTION SOCIALE DANS SON ENSEMBLE

Si l'on considère la production sociale dans son ensemble, d'autres différenciations apparaissent. Alors que la majorité des travailleurs produisent (ou concourent à produire) des biens divers, d'autres par contre sont employés pour exercer des fonctions sociales particulières, par exemple les fonctionnaires de l'administration, de la police, de l'armée, de la justice, ... D'autres encore ne produisent apparemment pas de valeur d'usage particulière : les salariés des banques, de la publicité, ...

Pour examiner complètement cette question, qui introduit une autre différenciation, il est nécessaire d'étudier les rapports de répartition.

Les dactylos, «travailleurs productifs» ?

Les rapports de répartition

Les rapports de répartition régissent la répartition des produits du travail entre les membres de la société. Leur étude est donc importante dans une analyse de classes. Mais il nous est nécessaire d'aller un peu plus loin et de rechercher non seulement qui reçoit de la plus-value, mais encore qui contribue à la produire, autrement dit de répondre à la question *«Qui vit, directement ou indirectement, de l'exploitation d'autres travailleurs ?»*.

De premières délimitations peuvent être faites simplement :

— les propriétaires d'entreprises qui emploient des travailleurs salariés

— les rentiers et les propriétaires fonciers

vivent les uns et les autres de l'exploitation.

— le cas des entrepreneurs individuels et des professions libérales, propriétaires de leurs moyens de production qu'ils mettent en œuvre sans l'aide de salariés (ou avec un appoint très réduit de force de travail) est distinct des précédents, et plus complexe. Marx a bien donné quelques indications à leur sujet (cf 15 t1 p.477) mais en fait il est difficile d'appliquer à ces groupes, relevant de formes de production précapitalistes, des concepts propres au mode de production capitaliste.

Plus difficile, et plus important, est le cas des salariés : sont-ils tous producteurs de plus-value, et exploités ? Cette question renvoie au débat ancien sur le travail productif et le travail improductif, passablement embrouillé en l'absence de définition claire et cohérente de ce concept chez Marx, et aussi du fait que tout le monde ne l'utilise pas avec le même objectif. Marx traite particulièrement du travail productif dans les textes rassemblés sous le titre *«Théories sur la plus-value»*. Nous nous guiderons pour notre part sur deux citations significatives :

«Le travail productif est donc — dans le système de la production capitaliste — celui qui produit de la plus-value pour son employeur, ou qui transforme les conditions objectives du travail en capital et leur possesseur en capitaliste, donc le travail qui produit son propre produit en tant que capital». (15 t1 p.464)

«De ce qui précède, il découle que le travail productif est une détermination du travail qui, de prime abord, n'a absolument rien à voir avec le contenu déterminé du travail, son utilité particulière ou la valeur d'usage caractéristique dans laquelle il se présente. Le même genre de travail peut être productif ou improductif. Par exemple... Une cantatrice qui, de son propre chef, vend son chant est un travailleur improductif. Mais la même cantatrice, engagée par un entrepreneur, qui la fait chanter pour gagner de l'argent, est un travailleur productif car elle produit du capital.» (15 t1 P.470)

Pour le travail productif, nous retiendrons la définition suivante :

Est productif le travailleur qui
1/ vend sa force de travail à un capitaliste,
2/ emploie cette force de travail à la production d'une marchandise (vendue par le capitaliste),
3/ produit de la valeur,
4/ reçoit, pour la reconstitution de sa force de travail, moins de valeur qu'il n'en a produit.

Le caractère productif d'un travail traduit un rapport social. Il n'est conditionné directement :
— ni par la nature de la valeur d'usage qu'il contribue à produire
— ni par l'utilité de la marchandise produite
— ni par le caractère matériel ou immatériel de la production réalisée
— ni par le caractère manuel ou intellectuel du travail
— ni par la forme juridique sous laquelle se présente le capitaliste.

Cette définition ayant des implications importantes sur la délimitation des classes sociales, et donnant lieu souvent à des interprétations contradictoires, il convient de préciser ces différents points.

1— Sont non productifs les domestiques et autres *«employés de maison»* car leur force de travail n'est pas achetée en vue de produire une marchandise destinée à la vente. Pour la même raison sont improductifs les agents de l'appareil d'Etat (au sens strict : administration, armée, police, justice, enseignement, à l'exclusion des arsenaux, hospitaliers et postiers, ...) ainsi que la plupart des salariés employés par les *«administrations privées»* (églises, associations, ...) ; par exemple le personnel des écoles privées sous contrat avec l'Etat, qui est le plus souvent payé directement par l'Etat.

2— Le caractère productif du travail ne dépend pas de la forme sous laquelle se présente le capitaliste. Qu'il s'agisse d'un capitaliste individuel, d'une société par actions ou d'une entreprise nationalisée ne change rien à l'affaire, dès lors que le travailleur est employé pour fournir de la plus-value par la vente de marchandise. Que cette plus-value se présente sous forme d'un profit, enregistré comme tel dans les comptes de l'entreprise, ou non, n'est pas non plus déterminant. La moitié des sociétés capitalistes privées est déficitaire ! Il y a en effet bien des moyens pour dissimuler ou pour répartir les profits. En particulier si nombre d'entreprises ou de services publics sont déficitaires et largement subventionnés, ce n'est pas parce qu'ils ne dégagent pas de plus-value, mais que les profits correspondants, au lieu d'aller à leur actionnaire principal (l'Etat), ce dont les capitalistes n'ont que faire, est redistribué sous forme de tarifs particulièrement bas ou d'intérêts versés aux banques qui financent leurs investissements (PTT en particulier) ou de prix élevés payés aux entreprises qui leur fournissent leur matériel.

3 — Parfois sont seuls considérés comme productifs les travailleurs manuels, ou dont la force de travail est directement utilisée pour transformer la matière (c'est par exemple l'interprétation de N. Poulantzas comme du PCF). Cette restriction, outre qu'elle n'est guère utilisable en pratique (une dactylo transforme-t-elle plus ou moins la matière qu'un imprimeur ? Le surveillant d'une installation chimique exerce-t-il un travail manuel ?), doit être écartée parce qu'elle ne prend pas en compte l'organisation en *«travailleur collectif»*, dont nous avons vu qu'elle correspond justement à la forme la plus achevée de l'organisation capitaliste du travail. Tous les membres du travailleur collectif, dont la force de travail est mobilisée dans le procès de production, sont également producteurs de valeur (ou non, selon que la marchandise produite a une valeur, ce que nous verrons plus loin).

4 — Il ne suffit pas de produire de la valeur pour être productif (selon notre définition) il faut encore que l'usage de la force de travail rapporte quelque chose au capitaliste qui l'achète, autrement dit que le travailleur reçoive moins que la valeur qu'il a contribué à produire. Ce correctif renvoie à la hiérarchie des salaires : celle-ci est-elle sans influence sur la distinction entre producteur de plus-value et bénéficiaire de plus-value ?

La valeur de la force de travail est déterminée, comme celle de n'importe quelle marchandise, par la quantité de travail nécessaire pour produire les biens indispensables à son entretien et à sa reproduction (nourriture, logement, habillement, éducation, santé, entretien des enfants, ...). Celle-ci n'est pas fixée *«naturellement»*, mais dépend des conditions historiques et du rapport de forces entre salariés et capitalistes. Elle est supérieure pour la force de travail *«complexe»*, c'est-à-dire pour les travailleurs qualifiés, parce que son coût de reproduction inclut

les dépenses de formation. Que celles-ci soient supportées par l'individu ou par la société ne change rien à l'affaire. Un travailleur qualifié, satisfaisant aux conditions spécifiées précédemment pour produire de la valeur, produit de la plus-value dès lors que l'usage de sa force de travail permet d'obtenir une valeur supérieure à celle que coûte la reproduction de cette force de travail. Il y a production d'un excédent. Mais cela ne règle pas la question de savoir à qui il échoie : au capitaliste, ou au salarié ? Les choses se présentent en effet de manière différente dès lors qu'on quitte le domaine de la valeur pour entrer dans celui des prix et des salaires. Tandis qu'un ouvrier, détenteur d'une force de travail simple perçoit en général un salaire lui permettant seulement de reproduire sa force de travail, donc correspondant à sa valeur, un ingénieur ou un cadre touche un salaire nettement supérieur. Ce supplément de salaire correspond-il au coût de formation ? C. Baudelot s'est livré à une étude chiffrée du probléme (1). La conclusion qui se dégage est nette, même avec les hypothèses simplificatrices inévitables dans ce genre de travail : les ingénieurs, techniciens, cadres, professeurs et les salariés assimilés, perçoivent un salaire supérieur à ce que coûte la reproduction de leur force de travail. Autrement dit leur force de travail leur est achetée au-dessus de sa valeur. La différence est suffisamment importante pour qu'on puisse conclure qu'elle dépasse même le montant de l'excédent que son usage dégage. Leur salaire provient donc pour partie d'un prélèvement sur la plus-value dégagée par les autres travailleurs, et qui leur est rétrocédée par les capitalistes.

Il convient de remarquer que certains de ces travailleurs peuvent, par leur activité, non seulement créer de la valeur, mais même en créer plus que ce que coûte la reproduction de leur force de travail. Mais il leur est attribué non seulement cet excédent, mais encore une partie de la plus-value créée par d'autres. S'ils sont productifs d'un certain point de vue, en tant que contribuant à la production de la plus-value sociale globale, ils ne le sont pas d'après la définition que nous avons retenue, dans la mesure où le capitaliste qui les emploie ne tire pas directement de la plus-value de l'usage de leur force de travail. Le capitaliste peut par contre en tirer un profit, correspondant au capital (y compris sous forme de salaire de ces cadres) qu'il avance dans la production. C'est en particulier le cas des bureaux d'étude : les ingénieurs produisent de la valeur et de la plus-value, mais du fait des salaires qui leur sont versés, le capitaliste qui les emploie n'en dispose pas. Par contre ces salaires apparaissent comme capital et donnent lieu à rétribution sous forme de profit, réalisé par la vente des études.

5 — Le caractère productif du travail est souvent limité à la seule *«production matérielle»*, c'est-à-dire à celle qui se traduit par la production d'une marchandise matérielle et individualisée. Ceci conduit en particulier à exclure en quasi-totalité les activités dites de *«service»* (un service est par définition un bien qui est consommé en même temps qu'il est produit : l'exemple type en est le service rendu par le coiffeur).

Si Marx fait souvent référence à la *«production matérielle»*, il a parfois évoqué également la *«production matérielle»*, comme la citation ci-dessus le montre. On peut penser qu'il n'a guère approfondi cette question parce que le capitalisme à son époque avait encore peu pénétré les activités dites de *«service»* ; ainsi dans un paragraphe intitulé *«manifestation du capitalisme dans la sphère de la production non-matérielle»* il indique *«Tous ces phénomènes de la production capitaliste dans ce domaine sont si insignifiants, comparés à l'ensemble de la production, qu'on peut les laisser totalement de côté.»* (15 t1 p.480). Ce n'est assurément plus le cas aujourd'hui, les secteurs dits *«tertiaires»* assurant une part de la production plus grande que l'industrie (49% contre 46% en France).

Ils emploient par ailleurs une part importante des membres de la petite bourgeoisie.

Ce secteur tertiaire constitue en fait un ensemble extrêmement hétérogène, puisqu'il recouvre les activités suivantes :

— récupération (ferrailles, métaux et produits divers),
— commerce (inter-industriel, de gros et de détail) et intermédiaires du commerce (centrale d'achat, ...),
— réparations diverses (cordonniers, horlogers, ...),
— réparation et commerce de l'automobile,
— hôtels, cafés, restaurants,
— transports,
— auxiliaires des transports (entrepôts, manutention, gestion d'infrastructure, affrêtement, agences de voyage, ...),
— postes et télécommunications,
— activités d'études, de conseils et d'assistance (bureaux d'étude, travaux à façon, informatique, expertise comptable, publicité, ...) y compris les entreprises de travail temporaire,
— activités financières et d'assurance,
—. activités de promotion, de gestion et de location immobilières,
— enseignement et recherche,
— services de santé,
— services culturels (production et distribution de films, radio-télévision, gestion de salles de spectacles,...),
— services d'hygiène (coiffeurs, blanchisseries, enlèvement des ordures, ...).

Certaines de ces activités s'apparentent clairement à des activités habituellement considérées comme étant de *«production matérielle»* : la récupération, les réparations, la blanchisserie, ... ou aboutissent même à des produits bien matériels : les restaurants par exemple. D'autres relevant des transports correspondent à une modification de biens matériels et étaient d'ailleurs à ce titre considérées par Marx comme étant productrices de valeur. La plupart de ces activités nécessitent par ailleurs pour la production des services correspondants la mobilisation de force de travail dans des opérations dont la concrétisation matérielle est indéniable. C'est le cas, pour reprendre l'exemple donné par Marx de l'opéra : un spectacle d'opéra, activité de service s'il en est, nécessite certes des chanteurs, mais aussi la collaboration d'un grand nombre de machinistes, électriciens, ouvriers d'entretien, ... dont le travail est clairement matérialisé.

Aussi, si toutes les activités dites tertiaires ne sont peut-être pas créatrices de valeur, on ne peut a priori nier ce caractère à des activités pour le seul fait qu'elles ne se traduiraient pas par une *«production matérielle»*.

6 — Mentionnons également un argument, développé par N. Poulantzas, et qui le conduit à considérer comme improductifs les salariés employés dans les activités des

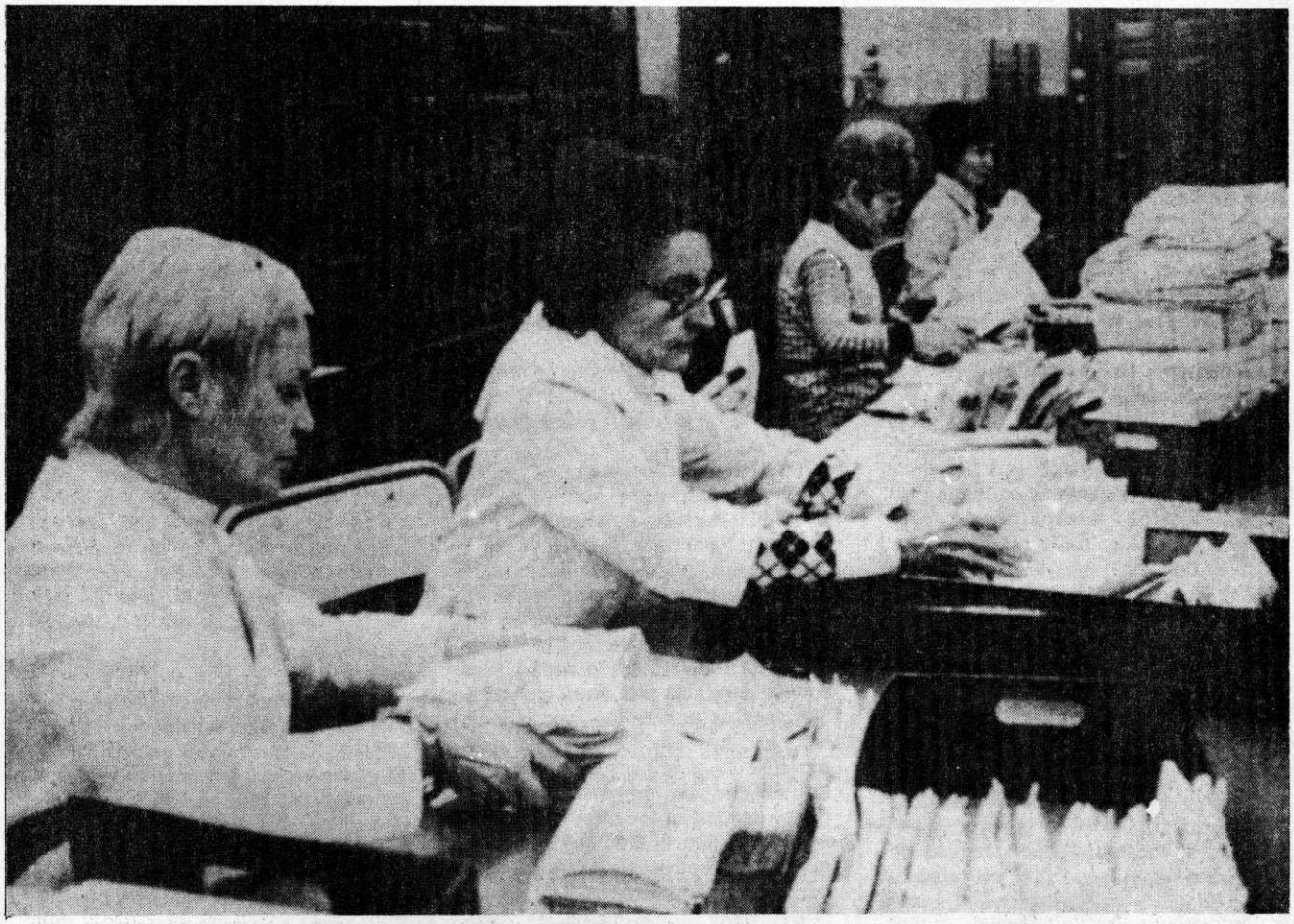

Employées d'un centre de tri. Comment analyser les activités de services ?

«services rendus aux particuliers» (coiffure, réparation, hygiène, ...) : *«Sont enfin considérés comme travaux improductifs ceux qui prennent la forme de services, dont les produits ou les activités sont consommés directement comme valeurs d'usage et qui ne s'échangent pas contre du capital, mais contre du revenu... L'ensemble des agents prestateurs de services, y compris les salariés de ce secteur, n'appartiennent pas ainsi à la classe ouvrière.»* (10 p.217). N. Poulantzas fait deux contresens. Le premier sur la définition du concept de service : la caractéristique n'est pas d'être échangé contre du revenu (d'ailleurs tous les biens consommés par les ménages sont finalement échangés contre du revenu), mais d'être consommé au fur et à mesure qu'il est produit. Le deuxième à propos de l'échange auquel l'achat du service donne lieu : le client n'achète pas la force de travail du garçon-coiffeur par exemple, mais le service du salon de coiffure, et c'est bien au gérant qu'il en verse le prix ; la force de travail est achetée elle par le propriétaire du salon de coiffure, dans le but de lui faire produire un service qui est vendu en tant que tel. En l'occurrence N. Poulantzas fait une assimilation, qui n'a pas lieu d'être, entre l'utilisation de domestiques (achetée effectivement contre du revenu) et celle des services en général.

7 — Parce que peu importe la valeur d'usage dans laquelle s'incarne la marchandise, on ne peut retenir l'utilité comme critère déterminant le caractère productif du travail. Ce critère serait d'ailleurs sans signification dès lors qu'un même bien peut avoir des usages très différents, ou que sa destination finale n'est pas définie a priori (que ne peut-on faire avec une tonne d'acier !).

8 — Autrement importante est la distinction entre sphère de la production et sphère de la circulation. Cette distinction, faite par Marx, est souvent réduite à une simple opposition entre les branches d'activités économiques : d'un côté l'industrie, l'agriculture, les BTP (et parfois les transports), de l'autre les commerces, les services et tout le reste. La situation est assurément plus complexe que ce schéma simplificateur.

Une force de travail apporte de la valeur au bien qu'elle contribue à produire si elle est indispensable — nous pourrions dire techniquement malgré le flou qui entoure ce mot — pour lui donner sa valeur d'usage définitive, telle qu'elle sera aliénée par le consommateur final (que celui-ci soit un particulier ou une entreprise). Par contre elle ne crée pas de valeur si son utilisation immédiate est seulement de contribuer à la réalisation de la valeur d'échange de la marchandise.

La frontière entre sphère de la circulation et sphère de la production traverse en général les entreprises, et sa délimitation nécessite de prendre en compte non seulement la nature de l'activité de l'entreprise, mais aussi les fonctions qu'y exer-

cent les travailleurs. Nous rejoignons ici le découpage qui a été fait lors de l'analyse de l'organisation sociale de travail.

Relèvent de la sphère de la production, et sont producteurs de valeur, les salariés qui, en tant que membres du *«travailleur collectif»*, participent directement au procès de travail.

Relèvent de la sphère de la circulation, et sont non producteurs de valeur et par conséquent improductifs, les travailleurs qui contribuent seulement aux différentes opérations de réalisation de la plus-value : services comptables, financiers, commerciaux (pour ce qui concerne la publicité, la prospection commerciale, ...), ... ainsi que ceux qui sont chargés essentiellement des fonctions de contrôle, de surveillance et de gestion de la force de travail (qui est une marchandise comme les autres) : services du personnel, certains contremaîtres et chefs d'équipe, ...

Un exemple, emprunté à la branche du commerce, permet de préciser cette question. Lorsque Marx affirme que le commerce, appartenant à la sphère de circulation, n'ajoute pas de valeur aux marchandises, il combat le point de vue de l'économie vulgaire qui voit la source de toute richesse dans la vente de marchandises au-dessus de leur prix d'achat. Et en effet il est évident que la plus-value réalisée sur une boîte de petits pois n'apparait pas ex-nihilo par le seul fait qu'elle passe du rayon de l'hypermarché dans le panier de la ménagère. Cette plus-value était déjà *«cristallisée»* dans la boîte de conserves, et résultait de l'usage de la force de travail de tous ceux qui ont contribué à l'amener là où elle se trouve : paysans, ouvriers des conserveries, mais aussi cheminot, routier, et manutentionnaires du magasin qui ont assuré son stockage et sa mise en rayon. Si une seule catégorie de ces travailleurs avait manqué dans la chaîne, la ménagère n'aurait pu disposer matériellement de sa marchandise. Par contre le ticket remis par la caissière, ou la facture envoyée par la conserverie, n'apportent aucune valeur supplémentaire à la boîte de conserves.

Ceci conduit à considérer comme improductifs une partie des salariés de l'industrie (des employés en général) et comme productifs certains salariés du secteur tertiaire. D'après les enquêtes et recensements effectués par l'Insee, et dans lesquels les personnes interrogées sont classées en fonction de leur déclaration, 30 % des 7 millions d'ouvriers (soit plus de 2 millions) sont employés dans ces activités, à raison de :

- 523 000 dans le commerce
- 389 000 dans les transports
- 52 000 dans les PTT
- 192 000 dans le commerce et la réparation automobile
- 133 000 dans les hôtels-cafés-restaurants
- 105 000 dans les *«services rendus aux entreprises»*
- 321 000 dans les *«services rendus aux particuliers»*
- 38 275 dans les banques, assurances, etc
- 441 800 dans les services de l'Etat et des collectivités locales.

Si donc en général la frontière entre sphère de la production et sphère de la circulation traverse les entreprises et a fortiori les branches d'activité, certaines d'entre elles doivent être classées dans leur totalité dans la sphère de circulation : les banques, assurances et autres organismes financiers, les agences de publicité, les activités de promotions, gestion et location immobilières et mobilières, ainsi qu'un certain nombre d'activités d'études, de conseils et d'assistance aux entreprises, dans la mesure où les services qu'elles vendent sont directement et uniquement utilisés pour la gestion et l'administration des entreprises (cabinets juridiques, experts comptables, notaires, avocats, ...). Les salariés qui y sont employés ne sont donc pas productifs.

DES GROUPES HOMOGENES

Les trois aspects des rapports de production ayant été ainsi précisés, il nous faut maintenant combiner les délimitations qu'ils fournissent pour en dégager des groupes homogènes du point de vue de leur situation de classe, c'est-à-dire de leur situation dans les rapports de production.

Le tableau ci-contre en donne le résultat.

Il est évident que l'application de ces critères nécessiterait, dans bien des cas, une étude complémentaire tenant compte précisément des fonctions occupées, de la participation au procès de production, ... qui ne serait pas exempte de difficultés. Les situations ainsi caractérisées ne recouvrent pas non plus exactement les classifications habituelles, ni même parfois les appellations que se reconnaissent eux-mêmes les travailleurs (on sait par exemple à quel point le terme de technicien peut désigner des réalités différentes). Mais il s'agit là de difficultés concrètes. Pour l'essentiel les groupes ainsi délimités ont une situation déterminée dans les rapports de production, qui les différencie des autres groupes, et qui fondent la place qu'ils occupent dans la formation sociale capitaliste française d'aujourd'hui, et partant de là l'intérêt qu'ils ont à sa transformation.

La délimitation des classes elles-mêmes doit être fondée sur les catégories ainsi mises en évidence. Mais les regroupements de ces catégories en classes, la distinction des différentes fractions à l'intérieur de chaque classe, doivent prendre en compte d'autres facteurs que ceux auxquels il a été fait appel ici. Il convient en particulier d'examiner l'homogénéité de ces catégories, du point de vue de leur situation matérielle, mais aussi du point de vue idéologique ou politique. Pour diverses raisons une différenciation plus ou moins importante subsiste en effet entre les individus qui les composent quant à leurs conditions de vie ou leurs revenus, les modalités de leur reproduction sociale (ce qui inclut la mobilité entre catégories dans une même génération ou d'une génération à l'autre). Elles ne se sont pas non plus manifestées au même degré en tant qu'ensembles ayant des intérêts communs à défendre, et ne se reconnaissent pas dans les mêmes organisations politiques et syndicales.

Nous aborderons ces questions dans un prochain article, mais nous pouvons d'ores et déjà indiquer un certain nombre de pistes qui guideront notre réflexion :

Les contours de la classe ouvrière doivent être précisés. Certains employés ne doivent-ils pas lui être rattachés ? De même les conditions spé-

Rapports de propriété	Rapports de répartition	Rôle dans l'organisation sociale du travail	Groupes (exemples)
propriété juridique et possession	emploient des salariés		capitaliste (capitalisme familial ou individuel)
	n'emploient pas de salariés		artisans, petits commerçants, professions libérales, petits et moyens paysans
propriété juridique sans possession			rentiers, propriétaires fonciers
possession sans propriété juridique	emploient des salariés		dirigeants d'entreprises capitalistes
	n'emploient pas de salariés		petits paysans en fermage, commerçants en location-gérance
ni possession ni propriété juridique	travailleurs productifs	exécution	ouvriers, employés productifs
	travailleurs produisant de la valeur mais non productifs	conception et direction du procès de travail	ingénieurs et techniciens
	travailleurs non productifs (non producteurs de valeur)	exécution	employés des banques, des services administratifs des entreprises, agents d'exécution des administrations
		conception, contrôle, direction	cadres administratifs et commerciaux des entreprises, de l'appareil d'Etat, enseignants, ...

cifiques de l'organisation du travail dans les grandes entreprises capitalistes n'induisent-elles pas une différenciation au sein de la classe ouvrière elle-même, mettant en évidence le rôle d'un *«prolétariat industriel»* ?

Les employés — c'est-à-dire les travailleurs improductifs effectuant des tâches d'exécution — constituent-ils un ensemble homogène, une classe à part entière ?

Les ingénieurs, techniciens, cadres, enseignants, ... partagent certaines caractéristiques communes, notamment par rapport à la contradiction entre travail manuel et travail intellectuel. Il n'en existe pas moins des différences quant à leur rôle dans la société et à la place qu'ils y occupent : celle-ci n'est pas la même pour un instituteur et un cadre supérieur de l'appareil d'Etat, pour un chercheur et le cadre d'une banque. Peut-on pour autant parler de *«petite bourgeoisie salariée»*, partagée ou non en plusieurs fractions ?

Les membres de la police, de l'armée, de la justice, ont une place à part du fait du rôle particulier qui leur est attribué. Peut-on pour autant parler de classe en ce qui les concerne ? Comment, et avec quelle acuité, s'y manifeste la crise politique aujourd'hui ?

Quelles sont aujourd'hui les positions de classe qui existent dans les rangs de la *«petite bourgeoisie traditionnelle»* : commerçants, artisans, professions libérales ? Constituent-ils une seule et même classe, ou la remise en cause de leur situation économique — accentuée ou non par la crise — induit-elle une différenciation importante ? ■

(1) C. Baudelot, R. Establet, Mallemort : *La petite bourgeoisie en France* (Maspéro)
(2) C. Baudelot, R. Establet, Mallemort : *Qui travaille pour qui ?* (Maspéro)
(3) IRIS : *Inégalités et groupes sociaux dans la société française comtemporaine* (Etude CORDES 1977)
(4) Ivan Illich : *Libérer l'avenir* (Seuil)
(5) Michel Crozier : *La société bloquée* (Seuil)
(6) A. Touraine : *Le communisme utopique* (Seuil)
(7) A. Berthoud : *Travail productif et productivité du travail chez Marx* (Maspéro)
(8) Ian Gough : *La théorie du travail productif et improductif chez Marx* (N°19-janvier 1975, revue *Critique de l'économie politique*)
(9) G. Duménil : *La position de classe des cadres et employés* (Presses Universitaires de Grenoble)
(10) N. Poulantzas : *Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui* (Seuil)
(11) *Le capitalisme monopoliste d'Etat* (Editions sociales)
(12) Mao Zedong : *Analyse de classes de la société chinoise* (Oeuvres choisies torne 1)
(13) Lénine : *Le développement du capitalisme en Russie* (Editions sociales)
(14) Lénine : *La grande initiative* (Editions de Pékin)
(15) K. Marx : *Théorie sur la plus-value* (Editions sociales)
(16) K. Marx : *Un chapitre inédit du Capital* (Collection 10/18)
(17) K. Marx : *le Capital* (Editions sociales)